



Relevé de Décisions  
Bureau Exécutif du 18 Septembre 2008

Présents : JP Champion – JC Méric – H Bacchini – J Kerhoas - D Tincelin – C Peyras - C Aubert - E Marliot - P Gouard - H Giraud – S Lasseaux – B David - J Cathelineau- Claire Fontaine – O Clermont – P Delaye

Points	Thèmes et Commentaires
<b>1</b>	<b>1) ADMINISTRATION</b>
1.1	<u>Approbation relevé de décisions du BE du 01/07/2008</u>
Décision 1	Le BE adopte le compte rendu du BE du 01/07/2008
1.2	<u>Revue des projets de développement informatiques réalisés sur 2008 et mise à jour des priorités du service informatique</u>
	Point fait par D Tincelin sur le travail réalisé par le service informatique depuis le début d'année et les possibilités jusqu'à la fin de l'année à savoir : Fin du calendrier Base de données des diplômes AMV et ensemble des diplômes délivrés liés au fichier Licences Gestion de projet soit un total de 40 jours de Travail sur 25 jours disponibles. JP Champion fait le point sur les possibilités d'interventions des services informatiques de BPop et de l'INSA au titre de partenariat.
Décision 2	Devant le manque de jours de développement informatique, le BE décide de reporter temporairement le développement sur Project
1.3	<u>Suppression LGV et évolution éventuelle du magazine et fusion des lettres électroniques existantes</u>
Décision 3	Le BE décide de supprimer la LGV version papier et de publier les décisions réglementaires de la FFVoile sur Internet comme le permet le Code du Sport. Information au CA, Conseil des Ligues, et dans une dernière parution papier de la LGV consacré en grande partie à ce sujet. Un mailing doit être également adressé à tous les clubs pour les informer.
Décision 4	Renforcer le Magazine Grand Voile qui sortirait à 4 numéros par an avec augmentation de la pagination sachant que les économies réalisées sur la LGV papier seraient consacrées au magazine.
	Remplacer les différentes lettres électroniques par une lettre de GV électronique fédérant l'ensemble des informations, tout en conservant les aspects spécifiques des contenus auprès des cibles restreintes.
Décision 5	Etude approfondie demandée au Service Communication et remis à un prochain

1.4	BE <u>Changement de visuel de la façade de la FFVoile</u>
Décision 6	Le BE acte la nécessité de changer le décor grand format qui orne la vitre du siège pour le Salon nautique. Si le thème global à illustrer reste « la FFVoile, c'est toute la voile », le BE propose par contre de modifier radicalement la forme de ce décor. Les thèmes à mettre en valeur : médaillés olympiques y compris les handisports, le Funboard, le public au départ du Vendée Globe, une thématique EFV, la plaisance (formation des plaisanciers), les grands multicoques, le match racing (EDF), le kyte surf (si nous obtenons la délégation) mais aussi les activités des clubs, l'apprentissage des enfants, la pratique féminine, l'environnement.... Objectif : mise en place avant le salon nautique de Paris et projet de renouvellement tous les 2 ans éventuellement.
Décision 7	Le BE propose de faire appel à un prestataire spécialisé dans ce domaine pour répondre au cahier des charges qui sera produit par la communication de la FFVoile. Un appel d'offre sera produit avant fin septembre sur la conception, la réalisation et la pose de ce décor afin de déterminer tout d'abord sa faisabilité financière et, si celle-ci s'avère possible, le choix du prestataire.
1.5	<u>Points sur les actions Communication dernier trimestre 2008</u>
Info	Baptêmes du Trimaran Banque Populaire à Nantes (opération les 3, 4 et 5/10) avec stand FFV dans le village pour mise en valeur de nos médaillés Olympiques.
Décision 8	Réalisation d'une affiche spécifique pour les résultats para-olympiques et une autre pour les résultats olympiques
Info	5 octobre : Fête Européenne du sport à Paris sur laquelle nous disposons d'un stand.
Info	Organisation d'un déjeuner des amis de la voile le jour de la réception à l'Elysée
Décision 9	Pas de stand FFVoile sur le village du Vendée globe
Info	Soirée des champions : le 8 décembre – Réunion du Jury le même jour à midi dont le président sera Pierre Maille (Pdt du CG Finistère)
Info	Salon nautique : rendez-vous avec Reed OIP, mais toujours pas de stand au salon. En revanche, étude de la présence de nos médaillés olympiques.
Info	Déjeuner de presse Match Racing le 12 décembre
1.6	<u>Top club</u>
Décision 10	Le BE adopte le principe de réorganisation du top club selon le document produit en annexe 1 avec une histoire à raconter et un maître de cérémonie qui rythmera l'organisation. La liste des critères de récompense est affinée avec les départements Date : 13 Décembre 2008.

<p>1.7</p> <p>Décision 11</p>	<p><u>Téléphones portables</u></p> <p>Le BE décide la mesure suivante : Dès lors que les points cumulés permettent le remplacement du matériel sans que cela ne coûte à la FFVoile, l'utilisateur est libre de changer et pour n'importe quel matériel</p> <p>Dans les autres cas, il devra obtenir l'accord du responsable de son département, sa commission ou son service avec un plafond maximum de 150 €.</p> <p>S'il est nécessaire de rajouter une somme supérieure à 150 €, l'accord du Trésorier ou du Secrétaire Général sera nécessaire.</p> <p>Dans tous les cas ,le montant de la dépense sera imputé sur le budget de la commission ou département ou service concerné.</p> <p>Dans tous les cas avant changement de matériel, il sera nécessaire de se rapprocher du département Vie Fédérale pour centralisation mais aussi pour communiquer le type de matériel souhaité.</p>
<p>1.8</p> <p>Remis</p>	<p><u>Situation de différents postes salariés au sein de la FFVoile</u></p>
<p><b>2</b></p>	<p><b>DIRECTION TECHNIQUE</b></p>
<p>2.1</p> <p>Info</p>	<p><u>Colloque des cadres techniques</u></p> <p>6 au 8 Octobre 2008 La Rochelle P.Gouard présente le projet de programme</p>
<p><b>3</b></p>	<p><b>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT</b></p>
<p>3.1</p> <p>Info</p>	<p><u>Situation du poste en contrat aidé sur l'insertion</u></p> <p>Compte tenu du probable basculement de Bastien BOUCHARD sur le département habitable, il serait souhaitable de renouveler le poste avec l'aide de l'Etat pour 4 ans (charge de 50% restant néanmoins à la FFV).</p>
<p>3.2</p> <p>Info</p>	<p><u>Point sur le plan de relance des écoles de sport</u></p> <p>Importance de relancer les EDS : valorisation de la pratique sportive, formation de l'encadrement et développer la vie associative Présentation du guide du jeune régatier</p>
<p>3.3</p> <p>Info</p>	<p><u>Projet ISAF sur l'enseignement</u></p> <p>Démarches en cours après la rencontre de T. Coventry – Collaboration en cours pour fournir nos documents d'enseignement à l'ISAF en surveillant leur utilisation, et la langue employée dans les pays francophones.</p>

<b>4</b>	<b>COMPETITIONS</b>
<b>4.1</b>	<b>HABITABLE</b>
4.1.1	<u>Internationaux de France de Match Racing (IFMR) 2009-2012</u>
Décision 12	Le Bureau Exécutif retient la candidature de l'APCC Voile Sportive pour l'organisation des Internationaux de France pour 4 ans (2009 – 2012), mais la convention comprend une condition résolutoire annuelle.  <u>Entrée de Benjamin BONNAUD dans la commission MR</u>
4.1.2	Le Bureau Exécutif repousse la décision d'intégrer Benjamin Bonnaud dans la nouvelle composition de la Commission Nationale Match Racing suite au retrait de Christian Goût.
Décision 13	Membres actuels Corinne Aubert, Benoît Charon, Dimitri Deruelle, Gérard Bossé, Jean Pierre Cordonnier, Laurent Brégeon, Marc Bouët, Marc Bouvet, Marc Reine, Philippe Gomez, Thierry Poirey.  <u>Validation des Evénements FFVoile Inter séries</u>
4.1.3	Le Bureau Exécutif valide le nom des trois épreuves en 2009.
Décision 14	Le Championnat de France « Grand Yacht » porte le nom de Championnat de France de Voile Interséries de Course Côtière. Cette création de titre sera soumise au vote du CA de Novembre
Décision 15	Le Championnat de France Interséries habitables transportables porte le nom de Championnat de France de Voile Interséries Croiseurs Légers L'Open de France conserve son nom.
4.1.4	<u>Candidature SR TOULON pour le championnat de France Entreprises Habitables 2009</u>
Décision 16	Le BE accorde à la Société des Régates de Toulon l'organisation du Championnat de France Entreprises du 3 au 6 Septembre 2009.
<b>4.2</b>	<b>VOILE LEGERE</b>
<b>4.2</b>	<u>Bilan des championnats de France VL 2008</u>
4.2.1	Des documents de synthèse sont présentés pour faire le bilan des championnats de France VL 2008
Info	<u>Bilan des délégations internationales 2008</u>
4.2.2	Un document est présenté afin de faire le bilan des délégations internationales en 2008
Info	<u>Candidatures championnats de France VL 2009</u>

4.2.3 Décision 17	Le Bureau Exécutif attribue le Championnat de France VRC Classe M 2009 au Cercle de Voile de Valenciennes: Ligue Nord Pas de Calais et demande au Département Voile Légère de poursuivre le processus d'attribution conformément à la règle en vigueur.
Décision 18	Le Bureau Exécutif attribue le Championnat de France Espoir Solitaire Equipage 2009 à l'USAM Brest : Ligue de Bretagne et demande au Département Voile Légère de poursuivre le processus d'attribution conformément à la règle en vigueur.
Décision 19	Le Bureau Exécutif attribue le Championnat de France VRC Classe 1m 2009 au Club Sport Nautique Voile Varenne Plein Air (Saint Aubin le Cauf) : Ligue Haute Normandie et demande au Département Voile Légère de poursuivre le processus d'attribution conformément à la règle en vigueur.
	<b>HAUT NIVEAU</b>
5	Point sur les résultats des JO
5.1 Info	Le DTN et la Directrice des Equipes de France présentent au Bureau Exécutif le bilan de la sélection française de la FFVoile aux JO, et reviennent notamment sur les médailles obtenues (1 d'argent et 2 de bronze) et sur la place de la France par rapport aux autres nations.
	Processus de débriefings de l'olympiade et des JO
5.2 Info	Deux 1ères étapes fixées : * 1 <sup>er</sup> bilan du 08/10 au 10/10 avec les experts = Bilan par série * 2 <sup>nd</sup> bilan individuel du 20 au 22/10 à Marseille et Nantes avec la présence des entraîneurs
	Les autres dates pour la suite du bilan n'ont pas encore été arrêtées
	Reconnaissance des disciplines voile de caractère HN 2009-2012
5.3 Décision 20	Le Bureau Exécutif adopte le document devant être présenté au Ministère chargé des Sports pour la reconnaissance des disciplines voile de caractère de Haut Niveau pour la prochaine olympiade (annexe 2)
	Evolution des filières de Haut Niveau 2009-2012
5.4 Info	Le DTN présente au Bureau exécutif un document de travail relatif à l'évolution des filières de Haut Niveau 2009-2012.
	Projets de défis français Coupe de l'America
5.5	Deux défis sont pour l'instant déclarés : K-Challenge et French Spirit.
Info	Bilan SMR pour inscription liste Haut Niveau

5.6 Info	Présentation au Bureau Exécutif de l'état des lieux actuel du suivi médical règlementaire des sportifs inscrits en liste.
<b>6</b> 6.1	<b>COMMISSION CENTRALE D ARBITRAGE</b> Les prescriptions fédérales RC 2009-2012
Décision 21	Le Bureau exécutif adopte les prescriptions fédérales relatives aux règles de course à la voile 2009-2012 présentées par la CCA (annexe 3) Une légère modification concernant la règle 68 est présentée en séance. Ainsi le début de la prescription « les questions relatives aux dommages.... » est remplacé par « les questions relatives aux dommages résultant d'un incident concernant un bateau soumis au RCV,..... »
Décision 22	Le BE décide notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- selon la proposition de la CCA, et selon l'usage, de ne pas maintenir « <a href="#">protest</a> » pour réclamer et de revenir aux termes : « <a href="#">réclamation</a>, <a href="#">réclamant</a>, <a href="#">réclamé</a>, <a href="#">réclamer</a>, <a href="#">formulaire de réclamation</a>..... »</li> <li>- de suivre l'usage, et les mots les plus utilisés et les plus parlants, en adoptant pour traduction de « <a href="#">Protest Committee</a> » le mot « <a href="#">Jury</a> ».</li> </ul>
Décision 23	Compte tenu du leadership reconnu de la FFVoile sur les pays francophones concernant les RCV, le BE donne son accord pour intégrer les prescriptions de la FRBY et de la FLV à côté de celles de la FFVoile.
Info	La maquette de la couverture du futur Livre des RCV 2009-2012 est présentée au BE.
6.2	Proposition de liste d'épreuves à convention 2009
Décision 24	Le Bureau exécutif prend connaissance de la liste provisoire d'épreuves nécessitant une convention d'arbitrage en 2009. Le BE rappelle que certaines épreuves de longue distance ou Raid Catamaran (qui le nécessitent) devront être rajoutées avant adoption de la liste définitive.
6.3	Convention d'arbitrage type 2009
Décision 25	Le Bureau exécutif adopte la convention d'arbitrage type 2009 (annexe 4).
7	<b>Evolution de la SOF</b>
Info	Le Président informe les membres du Bureau Exécutif de la volonté de la Ville de Hyères de réaliser d'importants travaux dans le port à une date indéterminée mais a priori pas avant 2012.
8	<b>DIVERS</b>
8.1	<u>Dates des prochains BE à fixer</u> BE 23 /10 de 9h-17h30

	BE 21 /11 et fin d'après midi du 20/11 si possible BE 27/11 à 18h CA 28 /11 –
8.2	Evolution de l'Ecole Nationale de Voile Reporté à un prochain Bureau.
8.3	CNDS 2008 : dossiers « Voile » Reporté à un prochain Bureau
8.4	Révision de la division 240 réunion du CSNPSN le 2/10/2008